

PROGRAMME COMPLET

12 mars 2026

Limoges

9h00 – 10h30 : Licenciement pour motif économique : étapes clés et préconisations

Animée par Laurent BELJEAN, avocat

Dans un contexte économique incertain où il est constaté de plus en plus de défaillances d'entreprises, le rôle des experts-comptables est essentiel pour identifier les difficultés économiques de leurs clients, les accompagner et mesurer le coût financier lié à la mise en œuvre d'une procédure de licenciement économique

Il s'agit dans cette conférence de décliner les différentes étapes de la procédure de licenciement économique :

- Rappel des motifs économiques
- Reclassement et critères d'ordre de licenciement
- Procédure de licenciement.

10h45 – 12h00 : URSSAF, obligation de vigilance et solidarité financière : sécurisez vos pratiques

Animée par Stéphanie ROBIN, Generali

Les redressements URSSAF n'ont jamais été si nombreux et chaque entreprise doit également pouvoir répondre de ses prestataires de service ou de ses sous-traitants. L'Urssaf peut notamment engager la solidarité financière du donneur d'ordre par deux sanctions : annulation de ses exonérations sociales et paiement des cotisations dues par le prestataire ou le sous-traitant.

Cette formation est l'occasion d'anticiper les redressements et de se préparer à répondre aux sollicitations de l'URSSAF en cas de mise en œuvre de la solidarité financière :

- Rappel des règles et de la jurisprudence actuelles
- Mettre en place des règles de protection
- Connaître les risques et les sanctions
- Maîtriser les modalités de la procédure.

12h15 – 14h00 : Déjeuner sur place (offert)

14h00 – 15h15 : La protection sociale dans le secteur BTP et construction : tout ce qu'il faut savoir pour conseiller et garantir la conformité à vos entreprises clientes

Animée par PRO Btp

Soyez incollable sur un secteur qui représente 15 % des entreprises !

Au sommaire :

- Contexte et chiffres clés du secteur
- La protection sociale du BTP
- Les démarches événementielles
- Les cotisations
- Les conventions collectives du secteur de la construction.

15h30 – 17h00 - Gérer les fonctions commerciales de l'entreprise

Animée par Laurent BELJEAN, avocat

Ce thème a vocation à opérer une synthèse de ce qu'un chef d'entreprise doit savoir et maîtriser pour gérer au mieux ses commerciaux.

Rédaction du contrat de travail, fixation des objectifs, gestion des déplacements, AT, frais professionnels et avantages en nature, rupture des contrats de travail.